

# CHAM'MAG

Magazine municipal de Chamalières - JANVIER 24

N°205

**Dossier • P.10**

*Action sociale  
& Solidarité*

CMJ • P.8  
FESTIVITÉS DE NOËL • P.16

CHAMALIÈRES



Permanences du Maire sur rendez-vous, en Mairie, en téléphonant au 04 73 19 57 57 et lors des permanences foraines les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois sur le marché Marceau, et les 1<sup>ers</sup> vendredis de chaque mois au Carrefour Europe.



### LOUIS GISCARD D'ESTAING

Maire de Chamalières  
2<sup>ème</sup> Vice-président Clermont Auvergne Métropole  
Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Membre du Comité Directeur de l'Association des Maires de France



VILLE DE CHAMALIÈRES



@VCHAMALIÈRES



VILLEDECHAMALIÈRES

## SOMMAIRE

<b>Retour en images</b>	<b>p.4</b>
<b>En bref</b>	<b>p.8</b>
<b>CMJ</b> .....	<b>P.8</b>
<b>VILLE DE CULTURE</b> .....	<b>P.9</b>
<b>Dossier :</b>	
<b>Action sociale &amp; solidarité</b>	<b>p.10</b>
<b>À vous la parole</b>	<b>p.14</b>
<b>Ville du souvenir</b>	<b>p.15</b>
<b>Festivités</b>	<b>p.16</b>
<b>Focus</b>	<b>p.17</b>
<b>ACTIONS CARITATIVES</b> .....	<b>P.17</b>
<b>TRAVAUX</b> .....	<b>P.18</b>
<b>SÉCURITÉ/PRÉVENTION</b> .....	<b>P.19</b>
<b>Julien Royer</b>	<b>p.20</b>
<b>Infos pratiques</b>	
<b>- Naissances</b>	<b>p.21</b>
<b>Tribunes Libres</b>	<b>p.22</b>

Magazine trimestriel d'information de la Mairie de Chamalières.  
**Directeur de la publication :** Louis Giscard d'Estaing.  
**Rédaction et photographies :** Cécilia Goguillon, tél. 04 73 19 57 75.  
**Mise en page :** Sonia Le Pen  
**Conception et réalisation :** Agreestudio, Clermont-Ferrand, tél. 04 73 14 02 56.  
**Impression :** Imprimerie Decombat, Cébazat, tél. 04 73 25 06 62.  
**Régie publicitaire :** Italique, Chef de publicité Christiane Jalicon, tél. 04 73 14 00 01. **Distribution :** Adrexo.  
**Tirage :** 15 000 exemplaires. **Dépôt légal :** janvier 2024.

## PERMANENCE DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS EN MAIRIE

Prendre rendez-vous au 04 73 19 57 57

### - ADJOINTS -



### RODOLPHE JONVAUX

Sport, Finances, Relations avec les usagers, Service à la population.  
 • Mercredis 10 et 24 janvier de 10h à 12h  
 • Mercredi 7 et 21 février de 10h à 12h  
 • Mercredis 6 et 20 mars de 10h à 12h



### MARIE-ANNE MARCHIS

Action Sociale, Vie associative, Solidarité, Emploi, Accessibilité.  
 • Mardis 9 et 23 janvier de 16h 30 à 17h  
 • Mardis 6 et 20 février de 16h 30 à 17h  
 • Mardis 5 et 26 mars de 16h30 à 17h



### CLAUDE AUBERT

Relations avec Clermont Auvergne Métropole, Suivi des projets, Démocratie participative, Ressources Humaines, Évaluation de l'efficacité des actions municipales.  
 • Mardis 9, 16, 23 et 30 janvier de 14h à 16h  
 • Mardis 6, 13 et 20 février de 14h à 16h  
 • Mardis 5, 12, 19 et 26 mars de 14h à 16h



### CHANTAL LAVAL

Animations et actions pour les aînés, Habitat, Logement, Démocratie de proximité.  
 • Lundis 8 et 29 janvier de 10h à 12h  
 • Lundis 12 et 26 février de 10h à 12h  
 • Lundi 18 Mars de 10h à 12h



### MICHEL LACROIX

Urbanisme, Mobilités, Relations avec les commerçants.  
 • Mercredis 10,17 et 31 janvier de 8h 30 à 10h  
 • Mercredis 7 et 14 février de 8h 30 à 10h  
 • Mercredis 6, 13 et 20 mars de 8h30 à 10h



### MONIQUE COURTADON

Culture, Tourisme et thermalisme, Actions européennes, internationales et humanitaires.  
 • Mercredis 10 et 24 janvier de 10h à 12h  
 • Mercredis 7 et 22 février de 10h à 12h  
 • Mercredis 6 et 20 mars de 10h à 12h



### XAVIER BOUSSET

Sécurité, Prévention, Civisme, Santé.  
 • Mardis 2, 16 et 30 janvier à 18h  
 • Lundis 5 et 19 février à 18h  
 • Lundis 4, 11 et 25 mars à 18h



### NATHALIE SALABERT

Petite enfance, Vie scolaire et éducation, Loisirs et jeunesse.  
 • Mardis 9 et 23 janvier de 14h à 15h30  
 • Mardis 6 et 27 février de 14h à 15h30  
 • Mardis 12 et 26 mars de 14h à 15h30



### JACQUES AUBRY

Travaux, Propreté, Gestion de l'eau et des arbres, Espaces verts.  
 • Lundi 22 janvier de 14h à 16h  
 • Lundi 26 février de 14h à 16h  
 • Lundi 25 mars de 14h à 16h

### - CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS -



### MARIE DAVID

Mobilités douces, Développement durable, Espaces naturels, Jardins familiaux.  
 • Mardi 2 janvier à 18h30  
 • Mardi 6 février à 18h30  
 • Mardi 5 mars à 18h30



### CHRISTEL PומרOL

Circulation et stationnement, Engagement des jeunes.  
 • Mardi 16 janvier de 9h à 11h  
 • Mardi 13 février de 9h à 11h  
 • Mardi 12 mars de 9h à 11h



### PASCAL HORTEFEUX

Attractivité culturelle touristique et thermique.  
 • Vendredi 19 janvier de 10h à 12h  
 • Vendredi 15 février de 10h à 12h  
 • Vendredi 22 mars de 10h à 12h



### PHILIPPE COUDERC

Sécurité de proximité, Engagements civiques et citoyens, Monde combattant, Actions Mémoires.  
 • Mercredis 10 et 24 janvier de 10h à 12h  
 • Mercredis 7 et 21 février de 10h à 12h  
 • Mercredis 6 et 20 mars de 10h à 12h



### ANTOINE GUITTARD

Communication, Animation, Initiatives participatives.  
 • Lundi 15 janvier à 18h  
 • Lundi 5 février à 18h  
 • Lundi 4 mars à 18h

# ÉDITO

Chères Chamaliéroises,  
Chers Chamaliérois,



Pose de la première pierre du chantier de mise en accessibilité de l'école Montjoly par le Maire Louis Giscard d'Estaing et Nathalie Salabert, Adjointe en charge de la Vie scolaire et de l'Éducation, en présence de nombreux élus, le 10 novembre dernier.

L'année 2023 a été riche, festive et marquée par de nombreux temps forts à Chamalières. Elle a notamment été synonyme du lancement de notre **Pôle Culturel La FAC** au cœur de l'ancien hôpital Fontmaure entièrement rénové. L'aboutissement de ce projet, que j'ai porté avec mes équipes depuis 15 ans, permet de proposer une nouvelle offre dans le paysage culturel de la Ville et de la Métropole.

Autre moment marquant, du 24 au 28 mai, la célébration des **40 ans du jumelage** qui unit notre commune à celle de Geretsried, en parallèle de notre fête de Chamalières qui a réuni nombre d'entre vous lors des nombreuses animations proposées dans les rues de la ville.

Grand moment également à la rentrée avec la nouvelle dénomination du lycée de Chamalières, renommé Valéry Giscard d'Estaing. Il est ainsi devenu le premier lycée de France à prendre le nom de l'ancien Président de la République et ancien Maire de Chamalières. D'ailleurs, je vous donne rendez-vous le 8 avril prochain pour célébrer le **50<sup>ème</sup> anniversaire de sa déclaration de candidature à l'élection présidentielle de 1974**, annoncée depuis la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Chamalières.

Plus récemment, nous avons eu plusieurs occasions de nous réunir à l'occasion des **festivités de fin d'année** avec le lancement des illuminations dans la ville le 1er décembre, le spectacle de Noël ouvert à tous au complexe sportif Pierre Chatrousse et bien sûr le marché de Noël organisé par le Comité d'Animations sur la place de l'Arse-

## Solidarité

À Chamalières, nous portons une politique volontariste d'action sociale en lien étroit avec **le CCAS et le SISAD** afin d'accompagner tous ceux qui en ont besoin. La commune est par exemple particulièrement engagée dans l'accompagnement des retraités

par le biais d'aides spécifiques (aide ou soins à domicile) mais aussi par des animations et activités. En décembre, le repas de Noël de **l'Âge d'Or** a conclu de manière conviviale une année de propositions spécialement pensées pour les seniors de notre Ville : ateliers, conférences, visites, séances de cinéma... Et tout au long de l'année, les équipes du CCAS sont présentes aux côtés de l'ensemble des Chamaliérois pour les aider à réaliser leurs démarches administratives, instruire des dossiers, dispenser un accompagnement informatique, etc.

La solidarité s'applique dans bien des domaines. Preuve en est avec la très belle initiative du **Conseil Municipal des Jeunes** qui a porté l'opération « boîtes solidaires » : ce sont ainsi 360 boîtes qui ont été déposées au Pôle Éducation avant d'être remises aux Restos du Cœur. Bravo à nos jeunes élus et à tous ceux qui se sont mobilisés !

Je pense aussi au retour de notre course caritative **la Chamaliéroise** en 2023 qui a permis de récolter 13 905 €. Ainsi, nous avons pu faire des dons à plusieurs associations qui œuvrent au quotidien dans la lutte contre le cancer. Notez dès maintenant la date de la prochaine édition : le 26 mai 2024 !

## Travaux

En 2023, plusieurs chantiers importants ont abouti, notamment en matière de **rénovation thermique** afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux. Une démarche initiée bien avant l'augmentation des coûts de l'énergie puisque pour la période 2011 à 2022, ce sont plus de 2 070 000 € investis dans des travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, réfection des toitures, etc.). Fin novembre, nous avons pu voir l'aboutissement

d'un chantier important : celui du remplacement des huisseries du groupe scolaire Jules Ferry, soit 201 portes et fenêtres, pour plus de 464 000 € ! Je pense également aux travaux menés au Foyer des Jeunes dans une démarche de transition énergétique mais aussi de **mise en accessibilité**. C'est également le cas avec le chantier en cours à l'école Montjoly qui deviendra complètement accessible à tous, élèves et enseignants, grâce à l'installation de deux ascenseurs, de rampes d'accès et nombreux autres aménagements. En ce début d'année, je salue bien sûr la réouverture en février de la piscine de Chamalières après d'importants travaux notamment thermiques, portés par Clermont Auvergne Métropole.

## Voeux

Pour conclure, permettez-moi, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette année 2024. Durant le mois de janvier, les **cérémonies de vœux** permettront de remercier celles et ceux qui font vivre notre ville : les associations, les forces économiques, et le personnel communal. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer ceux qui ont fait le choix de s'installer à Chamalières récemment. Ces temps de rencontre et d'échanges sont le reflet de l'attractivité et du dynamisme de notre commune.

Bonne année 2024 à toutes et tous !

LOUIS  
GISCARD D'ESTAING

Maire de Chamalières  
2<sup>ème</sup> Vice-président Clermont Auvergne Métropole  
Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Vice-président de l'Association des Maires du Puy-de-Dôme

# ÇA BOUGE À CHAM'

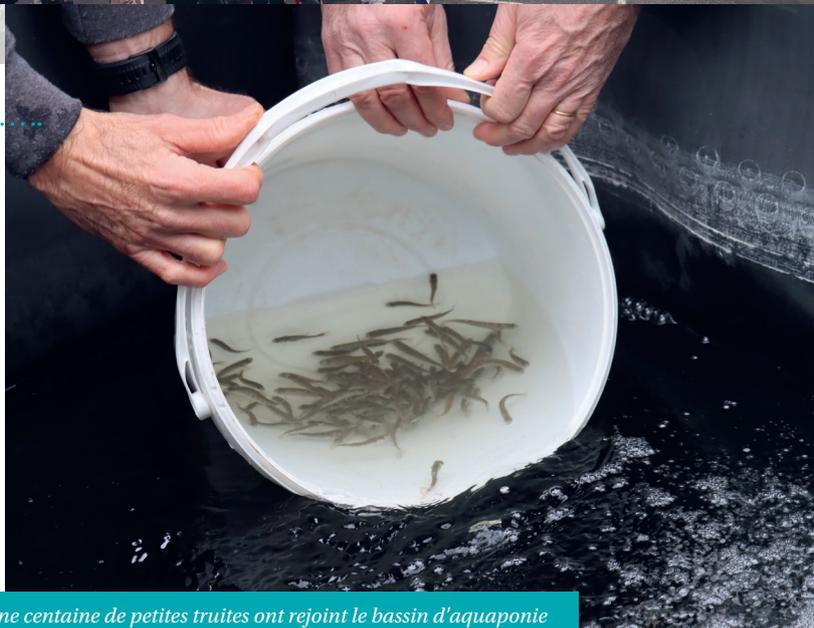
## *Hommage*

L'émotion était palpable le lundi 16 octobre dans la cour du **collège Teilhard de Chardin** où l'ensemble des élèves était réuni pour observer une minute de silence à la mémoire de **Dominique Bernard**, l'enseignant assassiné quelques jours auparavant à Arras et en mémoire de **Samuel Paty**, professeur d'histoire-géographie assassiné en octobre 2020. Hommage rendu également en prélude du **Conseil Municipal** du 7 décembre. Pour ne pas oublier...



## *Comme un poisson dans l'eau*

Jeudi 9 novembre, **100 truitelles arc-en-ciel**, offertes par la Fédération de pêche en lien avec la pisciculture fédérale de Besse, ont rejoint le parc Montjoly. Elles ont été mises en eau dans le **bassin d'aquaponie** (inauguré en mai 2022) réalisé par les étudiants en formation d'ingénieur agronome à VetAgro Sup en étroite collaboration avec le Service des Espaces verts. L'objectif ? Recréer un microenvironnement autonome où poissons et végétaux vivent en symbiose.



*Une centaine de petites truites ont rejoint le bassin d'aquaponie situé à côté de la serre municipale du parc Montjoly.*



Signature de la convention par le Maire Louis Giscard d'Estaing, Denis Loye et Patrick Sisco de la DGFIP, en présence de Rodolphe Jonvaux, 1er Adjoint et du Service comptabilité.

### Finances

Jeudi 9 novembre, une convention a été signée entre la Ville de Chamalières et la Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme. Elle a pour objectif de renforcer le partenariat entre les deux structures, celui-ci ayant fait ses preuves au vu des résultats de la qualité comptable. De nouveaux outils et axes de développement sont mis en place dans un souci de modernisation de la gestion publique et d'efficacité du **service aux usagers**.



### 100 bougies

Quelques lignes ne sont pas suffisantes pour retracer la vie de **Christian Bigler** tant elle fut riche... Le désormais centenaire, entouré de sa famille, s'est vu remettre la médaille de la ville par le **Maire Louis Giscard d'Estaing**, **Marie-Anne Marchis**, Adjointe en charge de l'Action sociale et de **Laetitia Bernard**, responsable du service Aide à domicile du CCAS. Une rencontre touchante, pleine d'anecdotes et de souvenirs.



### En musique

Depuis septembre 2023, **Séverine Valleix** a pris la suite d'Alexandre Chassaing à la direction de **l'Orchestre d'Harmonie de Chamalières**. Musicienne depuis son plus jeune âge et flûtiste de formation, elle se spécialise depuis une dizaine d'années dans la direction d'orchestres. D'ailleurs, en véritable passionnée, elle dirige également l'Orchestre Départemental des Jeunes de l'Allier.

### Arbres de l'amitié

Dans le cadre des festivités des **40 ans du jumelage**, du 24 au 28 mai 2023 à Chamalières, quatre arbres avaient été offerts par **Gerhard Zapfl**, Maire de Nickelsdorf : un noyer pour Chamalières, un chêne pour Geretsried, un hêtre pour Nickelsdorf et un tilleul pour Puzstavám. Plantés en décembre dans le parc de l'ancien grand séminaire, ils représentent de façon symbolique l'amitié qui lie les quatre villes et qui s'étoffe avec le temps.



Plantation des arbres de l'amitié en présence du Maire Louis Giscard d'Estaing, de plusieurs élus et de membres du comité de jumelage, dont la Présidente Marie Béraud.

### Dans l'espace

Plusieurs classes de l'école Jules Ferry ont eu la chance de passer une journée en présence de quatre astrophysiciens reconnus. L'association **Infinisciences**, présidée par **Nicolas Laporte** (Laboratoire d'astrophysique de Marseille), a réalisé des expériences avec les enfants afin de leur faire découvrir les mystères de l'univers. Le soir, les quatre chercheurs ont donné une conférence à l'espace Simone Veil en faveur de l'Unicef. Une journée tournée vers l'espace mais surtout vers les autres !



### Parentalité

Depuis plusieurs années maintenant, les relais petite enfance de Chamalières et de Royat organisent des « **Temps pour les parents** ». Ces rencontres en petits groupes permettent d'aborder un sujet spécifique en lien avec l'éducation des jeunes enfants - ici le sommeil - en présence d'un spécialiste de la question, le tout dans une ambiance bienveillante et d'écoute.

### Oranger le Monde

Du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la **violence à l'égard des femmes**, jusqu'au 10 décembre, Journée des droits de l'Homme, l'UNESCO invite à 16 jours d'action pour sensibiliser sur cette lutte. Dans ce cadre, le club Soroptimist de Chamalières a organisé une marche urbaine en partenariat avec la Municipalité, qui avait, sur cette période, éclairé le viaduc et l'Hôtel de Ville en Orange pour afficher son soutien à cette cause si importante.

### Retour de l'Abbé Girard à Montjoly

L'Abbé Michel Girard de la Batisse (1707 -1789) a fait bâtir **le château de Montjoly**, actuel Hôtel de Ville. Grâce au don de son portrait – datant de 1739 - à la commune par ses descendants, François et Pierrette Arnoux de Maison Rouge, il a donc retrouvé son ancienne demeure ! Ce château fut acquis pour la commune de Chamalières en 1955 par le Maire **Pierre Chatrousse** et devint l'Hôtel de Ville, après travaux, en 1961.



*Le Maire Louis Giscard d'Estaing et Monique Courtadon, Adjointe à la Culture, ont dévoilé le portrait de l'abbé Girard en présence des donateurs.*



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

*33 jeunes Chamaliérois, élus par leurs camarades pour les représenter au sein du Conseil Municipal des Jeunes, ont pris leurs fonctions le 13 octobre 2023 pour un mandat d'une année, qui sera ponctué de propositions, de rencontres et de visites.*

Le 13 octobre, dans la cour de l'Hôtel de Ville, les sourires étaient présents sur les visages des jeunes élus lorsqu'ils se sont vus remettre leur écharpe de Conseiller Municipal par le Maire Louis Giscard d'Estaing, Nathalie Salabert, Adjointe en charge de la Jeunesse, et les nombreux élus présents. Pas de temps à perdre pour le CMJ qui s'est mis au travail tout de suite après la cérémonie en tenant **sa première**

### session du Conseil Municipal.

Au cours de cette année, ils vont vivre plusieurs temps forts qui les familiariseront avec le **fonctionnement d'une collectivité territoriale** et de ses services. Plusieurs visites sont organisées dans l'année dont une à Paris. L'an dernier, les jeunes élus avaient découvert le musée d'Orsay et assisté à une séance du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE).

## Composition du CMJ

Félicitations à Maxime Dard (Montjoly), élu Maire, et ses Adjoints : Paul Boucomont (Jules Ferry), Jean Chanséaume (Paul Lapie), Jeanne Mazade (Sainte-Thècle).

### Conseillers Municipaux :

**Jules Ferry** : Léna Boudet Horler, Valentine Galinier, Garance Hollner, Lola Perbet, Lucie Raconnat, Edouard Thuo, Léna Zakou-Laloy

**Montjoly** : Maëlys Bué, Louwenn Mazella di Ciaramma, Aya Medjimorec

**Paul Lapie** : Paul Arnaud, Jules Barbalat, Margaux Boyer, Anaëlle Cathonnet Froger, Coline De Renzis, Micael Embalo, Romane Guerin, Hortense Langlade, Sarah Pintrand, Camille Portefaix, Misia-Yolanda Wojtko-Cacopardi

**Sainte-Thècle** : Clothilde Boussier, Clémentine Davy, Julia Dumas, Maxime De Lajudie, Violette Devès, Sixtine Jacquemard, Chloé Karam, Claudia Mazon

## Solidarité

Dès le début de son mandat, le CMJ a porté une très belle proposition invitant chacun à confectionner des boîtes solidaires. Le principe ? Préparer une boîte contenant un vêtement chaud, un produit d'hygiène, un produit de loisirs et quelque chose de bon. Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, **360 boîtes** ont été déposées avant d'être remises aux Restos du Cœur afin d'être distribuées à des personnes sans-abris. Un bel élan de solidarité !



# CHAMALIÈRES, VILLE DE CULTURE

Une fois de plus, les propositions culturelles n'ont pas manqué en cette fin d'année à Chamalières. Retour sur trois d'entre elles.



Les visiteurs ont apprécié observer les détails des œuvres de Michel Houssin.



Michel Pinet a retracé la vie passionnante de Colette lors d'une conférence.



Florence Feydel, alias Marie-Chantal, a livré une très belle prestation.

## Le geste sûr

L'exposition de **Michel Houssin à la Galerie Municipale d'Art**, visible du 14 novembre au 16 décembre, revêtait une émotion particulière, l'artiste étant décédé en 2022. Formé à l'École d'Art de Rennes puis à l'École d'Art de Paris, avant d'être pensionnaire de la Casa Velázquez à Madrid de 1972 à 1974, l'artiste faisait preuve d'une grande technicité. Largement reconnu de son vivant, la carrière de Michel Houssin a été ponctuée de très nombreuses expositions partout en France, mais aussi à l'étranger. Après avoir débuté avec la peinture, l'artiste s'était pris de passion pour le dessin, technique à laquelle il s'était entièrement consacré depuis plus de 20 ans. C'est précisément cette technique que donnait à voir cette exposition qui présentait la diversité du travail de l'artiste basé sur l'observation. Les foules, les visages, les meules de foin ou les nuages sont apposés à la **mine de plomb** sur le papier avec un sens du détail tel qu'on pourrait le qualifier de « photographique ». Chez Michel Houssin, le dessin est le médium mais il est aussi une finalité en lui-même. Une exposition qui n'a laissé personne indifférent !

## Liberté

Jeudi 30 novembre, la chapelle de Fontmaure accueillait le conférencier **Michel Pinet**, membre de la société des amis de Colette, pour retracer la vie pleine de rebondissements de cette grande femme de lettres. Dans ce magnifique cadre, une cinquantaine de personnes étaient présentes pour découvrir le parcours passionnant de **Colette**, femme aux multiples passions, qui n'a reculé devant rien. Née le 28 janvier 1873 à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne), Sidonie-Gabrielle Colette connaîtra le succès dès son premier roman, *Claudine à l'école*. S'en suivront des ouvrages aujourd'hui devenus des classiques tels que *Le blé en herbe*, *La naissance du jour* ou encore *Sido*. Femme éprise de liberté, elle ne se contentera pas d'être écrivaine et se lancera dans de nombreuses aventures en devenant mime, journaliste reporter, esthéticienne en herbe, danseuse, etc. Tout un univers magnifiquement dépeint par Michel Pinet lors de cette conférence qui s'inscrivait dans la programmation culturelle de la chapelle de Fontmaure, et plus généralement de **La FAC**, le pôle culturel de Chamalières.

## Humour

Quoi de mieux que de finir l'année dans la bonne humeur ? C'était le cas pour les spectateurs de « **Marie-Chantal en sous-développement personnel** », le vendredi 29 décembre à l'espace Simone Veil. Ce spectacle écrit et joué par l'incorruptible **Florence Feydel** abordait la thématique du développement personnel. Alors que l'on parle sans cesse d'évolution, l'humanité n'a-t-elle pas avancé pour mieux reculer ? Comme à son habitude, la comédienne a su aborder des sujets de société avec humour et son franc-parler si caractéristique. Personne n'est épargné et surtout pas Marie-Chantal elle-même, qui avec beaucoup d'autodérision évoque sur scène son rapport au corps. Et ça fonctionne ! Les rires du public, venu nombreux, ont résonné dans la salle tout au long de la représentation. Ce spectacle, gratuit et ouvert à tous, avait été organisé par la Municipalité, en lien avec le CCAS. Le but ? Offrir un moment de détente et de joie à tous les Chamaliérois, et particulièrement aux personnes isolées pour qui la période des fêtes peut être particulièrement difficile.



*Accompagner celles et ceux qui en ont besoin est aussi un facteur de lien social.*

# ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

*En lien étroit avec le CCAS et le SISAD, la  
Municipalité de Chamalières mène des actions  
de développement social et de solidarité afin  
d'accompagner au quotidien toutes celles et ceux  
qui en ont besoin. Explications.*

## Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Chamalières est le principal acteur de la Ville concernant la prévention et le développement d'actions sociales : il accompagne les Chamaliérois dans leur quotidien par le biais de plusieurs dispositifs. Il est dirigé par un conseil d'administration, présidé par le Maire Louis Giscard d'Estaing, qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale de la commune. Le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives, et ce en lien avec plusieurs partenaires institutionnels et privés (Pôle Emploi, Mission Locale, Conseil Départemental...).

Par le biais de sa **permanence sociale**, le CCAS de Chamalières accueille, oriente et accompagne les personnes sans enfant à charge. Il propose un accompagnement individualisé à toute personne désireuse d'être soutenue dans ses démarches. Pour ce faire, trois travailleurs sociaux reçoivent avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi. Des visites à domicile peuvent également être réalisées.

Pour solliciter le CCAS, rendez-vous sur place au 17 avenue de Royat ou contactez le **04 73 19 57 64**.



*Le Centre Communal d'Action Sociale vous accueille dans ses locaux de l'avenue de Royat.*



Ambiance festive lors du repas de l'Âge d'Or qui a rassemblé près de 450 personnes le 8 décembre au complexe sportif Pierre Chatrouse.

## Aux côtés des seniors

Le CCAS de Chamalières propose à tous les retraités résidant sur la commune de devenir titulaires d'une **carte de l'Âge d'Or**. Elle donne accès à de nombreuses animations proposées tout au long de l'année. Le but étant d'être accompagné avec bienveillance dans l'avancée en âge. Ainsi des ateliers de sophrologie, « d'âge'ilité », de mémoire mais aussi des conférences en lien avec les enjeux du vieillissement sont organisés. C'est également un facteur de **lien social** qui donne la possibilité aux quelques 1300 titulaires de la carte, et particulièrement aux personnes isolées, de se retrouver lors d'événements culturels ou festifs. Thés

dansants, séances de cinéma gratuites, conférences, visites... permettent de faire de belles découvertes et rencontres. Enfin, plusieurs temps forts rythment l'année, notamment la **Semaine Bleue** (sept jours d'activités spécialement conçues pour les seniors) ainsi qu'un voyage d'une journée au printemps. Une attention particulière est accordée aux retraités percevant des revenus équivalents ou inférieurs au minimum vieillesse, ouvrant ainsi des droits supplémentaires : une allocation financière trimestrielle, un colis gourmand par foyer en fin d'année civile et la gratuité pour l'ensemble des activités.



### Aide à domicile

Le service d'aide à domicile, sous la responsabilité de **Laetitia Bernard**, accompagne les personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne. Grâce à ce dispositif, le maintien à domicile est rendu possible en lien avec la famille et les professionnels de santé. Cette mission de **soutien dans les actes du quotidien** (élaboration des repas, accompagnement à la toilette, aide aux courses, entretien du domicile, etc.) est donc essentielle. De plus les qualités humaines des intervenantes et l'aspect relationnel de l'accompagnement participent au bien-être des personnes prises en charge. Pour être bénéficiaire de ce service, il faut résider à Chamalières, être âgé d'au moins 65 ans et avoir des difficultés pour effectuer les gestes du quotidien.

### Syndicat Intercommunal de Soins à Domicile



«Le SISAD de Chamalières-Royat est un service indépendant qui **dispense des soins** de nursing (toilette, habillage, prévention...) et d'hygiène générale tout en préservant au mieux **l'autonomie des personnes accompagnées** et permet de retarder voire d'éviter une hospitalisation», explique **Michèle Doly-Berge, vice-présidente du SISAD**. « Les soins sont prodigués par six aides-soignantes, sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice. Les interventions ont lieu à la suite d'une prescription médicale et sont prises en charge par la Sécurité Sociale. Ce service, complémentaire de l'aide à domicile du CCAS, dispose de **27 places** pour les deux communes et s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans. Le personnel fait preuve d'une grande écoute et bienveillance, favorisant ainsi l'interaction et le lien social avec les personnes accompagnées. »

## Accompagnement social

Le CCAS de Chamalières dispense plusieurs prestations d'**aides sociales**. Il instruit notamment les dossiers de RSA (Revenu de Solidarité Active) qui assure un revenu minimum pour les personnes de plus de 25 ans sans emploi ou aux revenus limités. Concernant les aides sociales légales, le CCAS est un soutien dans la réalisation des démarches pour l'aide à domicile ou encore l'aide à l'hébergement en établissement (EHPAD, etc.) au titre des personnes âgées et des personnes handicapées. Les aides facultatives résultent du volontarisme de la Municipalité afin d'accompagner chacun dans les différentes réalités de vie : permanences administratives, aides alimentaires et vestimentaires (cf ci-dessous), secours financiers ponctuels, possibilité d'adhésion à une Mutuelle de Village, **hébergement d'urgence**, téléassistance, aide au transport en partenariat avec la T2C, etc.



Les équipes d'accueil du CCAS répondent aux questions des usagers et les orientent en fonction de leurs besoins.



## Espace solidarité

Au croisement de l'avenue Aristide Briand et de l'avenue des Thermes, l'Espace Solidarité du CCAS propose une **aide alimentaire et matérielle** à celles et ceux qui en ont besoin. Ce sont les travailleurs sociaux qui orientent les Chamaliérois vers cet espace d'accueil. Ils peuvent alors avoir accès à des produits de consommation (alimentation, hygiène, entretien...) grâce à un partenariat avec la Banque alimentaire et une grande surface.

Des vêtements sont également mis à leur disposition (un service particulièrement utile en cette période hivernale pour faire face au froid), ainsi que des objets de loisirs, tels que des livres ou des jeux.

Si vous souhaitez faire un don de vêtements, pensez à contacter le CCAS afin de connaître les besoins.

## Aide informatique

Aujourd'hui de très nombreuses démarches sont dématérialisées, créant des difficultés non négligeables pour les personnes ne possédant pas de matériel informatique ou ne maîtrisant pas ces outils. Aussi, la **permanence numérique** du CCAS permet aux habitants de la commune un accès et un accompagnement individuels favorisant la réalisation de démarches informatiques. À noter également qu'un partenariat a été mis en place avec l'**Association Chamaliéroise de Pratique Informatique (ACPI)** pour les bénéficiaires du CCAS afin de favoriser l'accès aux usages du numérique. Par l'intermédiaire d'un bon de prescription, les Chamaliérois peuvent accéder à l'offre de formation de l'association à des tarifs préférentiels.



Parce que de nombreuses démarches administratives sont aujourd'hui dématérialisées, le CCAS a mis en place des permanences numériques.

# PAROLE D'ÉLU

## Stéphane Servantie

*Stéphane Servantie, Conseiller Municipal, revient sur ses missions de Correspondant Défense et les actions menées à Chamalières.*



### Quelles sont les missions d'un Correspondant Défense ?

La mission du Correspondant Défense s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire, et le patrimoine. Notre rôle est d'**informer les citoyens** sur la politique de défense de la France. Nous sommes également attentifs à la **sensibilisation des jeunes générations** sur ces questions. Je pense par exemple aux liens entretenus entre le collège Teilhard de Chardin et la Flottille 36F qui fait atterrir son hélicoptère Panther dans la cour depuis plusieurs années maintenant. En tant que Correspondant Défense j'assure également un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance

et la solidarité. Je représente également la Municipalité lors des différentes commémorations. Ayant passé 16 années dans la Marine Nationale, ce sont des missions qui ont du sens pour moi et que j'ai particulièrement à cœur de mettre en œuvre à Chamalières.

### Quelle relation Chamalières entretient-elle avec l'Armée ?

La ville de Chamalières est membre de l'association des **Villes Marraines des Forces Armées**, dont le Maire Louis Giscard d'Estaing est président depuis 2014. Elle réunit les collectivités territoriales, communes, départements et régions, qui parrainent une unité opérationnelle des forces armées. Depuis 2005, la 4<sup>ème</sup> compagnie du

92<sup>ème</sup> R.I., surnommée «Les Rapaces» est jumelée avec notre ville. La commune est également, depuis 2009, la marraine de l'unité aéronavale de la Flottille 36F, basée à Hyères dans le Var.



*Stéphane Servantie aux côtés du Capitaine de la 4<sup>ème</sup> compagnie du 92 R.I.*

### Qu'en est-il du volet mémoriel ?

Entre la réquisition d'une maison de l'avenue de Royat par les nazis pour y installer le siège de gestapo, les Services Spéciaux de l'Armée qui œuvrèrent en cachette contre l'occupant allemand depuis l'hôtel Royal Saint-Mart ou encore la fusillade de jeunes résistants le 23 août 1944 rue des Galoubies... l'histoire est riche à Chamalières. La Municipalité souhaite faire vivre la mémoire de ces événements. Plusieurs **commémorations** ont lieu dans l'année et la population est invitée à y participer. De plus, dans un souci de sensibilisation des jeunes générations, le Conseil Municipal des Jeunes est présent lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.



*L'atterrissage de l'hélicoptère Panther de la Flottille 36F dans la cour du collège Teilhard de Chardin est toujours un grand moment !*

# VILLE DU SOUVENIR



*Les commémorations honorent la mémoire de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France. Elles sont aussi l'occasion de faire vivre le devoir de mémoire et de saluer l'engagement des forces armées, avec lesquelles Chamalières entretient des relations étroites.*

## Devoir de mémoire

Au cours de l'année, la Municipalité organise plusieurs **commémorations** en présence d'autorités civiles et militaires et des Chamaliérois : commémoration de la Fusillade de cinq jeunes résistants aux Galoubies, Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, etc. De plus, dans un souci de transmission, la Ville associe le **Conseil Municipal des Jeunes** aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Lors de cette dernière, le Maire du CMJ et ses adjoints lisent des lettres de Poilus et déposent une gerbe : un moment plein d'émotion.



Dépôt de gerbe par le CMJ.

À noter également, que dans ce souci de faire vivre le souvenir de tous ceux qui se sont engagés pour leur pays, une

« **esplanade des Justes** » a été créée au cœur du quartier Beaulieu. Elle a été inaugurée en 2013 en présence du Maire Louis Giscard d'Estaing, de Christiane Créon et du représentant de l'Institut Yad Vashem de Jérusalem afin d'honorer la mémoire des Justes parmi les Nations.

La Ville de Chamalières fait partie du réseau des Villes Marraines des Forces Armées. Elle est la marraine de la **Flottille 36F**, une unité aéronavale d'hélicoptères Panther de la Marine Nationale, et elle est jumelée à la **4<sup>ème</sup> compagnie du 92<sup>ème</sup> R.I.** D'ailleurs, un Véhicule Blindé de Combat d'Infanterie (V.B.C.I.) du 92<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, porte le nom de la commune ! Ces deux unités sont régulièrement présentes lors des cérémonies commémoratives.

Cet engagement et ce soutien aux forces armées existe de longue date : Chamalières est l'une des premières villes du département du Puy-de-Dôme à avoir signé un **Partenariat de la Défense**. Cela lui a valu d'être récompensée d'une **Marianne d'Or du lien Armée-Nation en 2016**.

## Marins du ciel

Vendredi 10 novembre, la Flottille 36F a fait atterrir son **hélicoptère Panther** dans la cour du **collège Teilhard de Chardin**. Un rendez-vous exceptionnel qui a lieu depuis plusieurs années maintenant en marge des commémorations du 11 novembre, pour le plus grand bonheur des élèves, toujours impressionnés et heureux de rencontrer les « marins du ciel ». D'autant plus qu'une **Classe Défense et Sécurité Globale (CDSG)** devrait voir le jour dans l'établissement à la rentrée 2024. Le lendemain, l'équipage était présent pour les commémorations. À cette occasion, le capitaine a offert au Maire Louis Giscard d'Estaing un tableau représentant justement cet hélicoptère en pleine manœuvre.





# FESTIVITÉS DE NOËL

*À l'approche des fêtes de fin d'année, l'ambiance était féerique à Chamalières. Décorations et illuminations, spectacle cabaret, marché de Noël... tout était réuni pour finir l'année en beauté !*



.....

Quand le **sapin** prend place devant l'église Notre-Dame, c'est le signe que les festivités de fin d'année débutent. Offert par le Maire de Nébouzat, Alain Mercier, le magnifique arbre a fait le trajet depuis le col de la Moreno jusqu'au centre-ville de Chamalières le mercredi 29 novembre. Entièrement décoré, il s'est éclairé à la nuit tombée à partir du 1<sup>er</sup> décembre, en même temps que l'ensemble des illuminations de la commune.

Place ensuite au tant attendu **spectacle de fin d'année, gratuit et ouvert à tous**, organisé par la Municipalité. Plusieurs centaines de personnes avaient fait le déplacement pour assister aux deux représentations données au complexe sportif Pierre Chatrousse le 13 décembre. Au programme, un **cabaret music-hall** haut en couleur, pour le plaisir des yeux et des oreilles, des petits comme des grands !

Quelques jours plus tard, les 16 et 17 décembre, la place de l'Arsenal et la rue Amélie Murat se mettaient elle aussi dans l'ambiance festive de la fin d'année. Sous le soleil, le **Marché de Noël**, organisé par le Comité d'Animations et financé par la Ville et le Département, a fait le plein de visiteurs venus découvrir les stands de produits artisanaux, faire de la luge géante, assister au spectacle pour enfant, danser au rythme des animations musicales, déguster des bons plats... Ce mois de décembre a clôturé l'année 2023 de la plus belle des manières !



# ACTIONS CARITATIVES

*La fin d'année a été placée sous le signe de l'entraide à Chamalières. Focus sur trois propositions qui ont permis de récolter des fonds afin de soutenir des initiatives solidaires.*

## La Chamaliéroise

La course emblématique et solidaire de la commune en faveur de la **lutte contre le cancer** était de retour le 14 mai 2023 après deux éditions virtuelles. C'est donc avec beaucoup de plaisir que la remise de chèques à des associations, qui œuvrent pour la recherche ou accompagnent des malades du cancer, a pu avoir lieu cette année. Le 8 décembre, l'ensemble des bénéfices de cette manifestation, qui s'élève à **13 905 €**, ont été redistribués au Centre Jean Perrin, la Ligue contre le Cancer, l'Oasis des Dômes, l'ARSE, les Volcaniques d'Auvergne et l'Aviron Clermont Aydat. Un grand merci aux sponsors pour leur générosité et bien sûr aux **840 coureurs** qui ont permis le succès de cet événement solidaire. **Rendez-vous le 26 mai 2024 pour la prochaine édition !**



*Le Maire Louis Giscard d'Estaing entouré de plusieurs élus et de l'ensemble des représentants des associations qui ont reçu un chèque grâce aux bénéfices de l'édition 2023 de la Chamaliéroise.*



*L'association SOS crêpes était présente sur le marché du square de Verdun pour régaler petits et grands, et ce pour la bonne cause !*

## Mobilisés pour le Téléthon

Les 9 et 10 décembre, les **associations chamaliéroises et le Comité d'Animations**, présidé par Samia Diogon-De-lort, ont proposé de nombreuses animations afin de soutenir le Téléthon. Vente de chocolat et de vin chaud, de crêpes, randonnée, séance d'initiation sportive, tournois internes avec mise à disposition d'une urne, concert caritatif de l'Orchestre d'Harmonie... Chacun a redoublé d'effort et d'imagination pour proposer des activités variées et accessibles à tous afin de recueillir des dons pour l'**AFM-Téléthon** qui finance la recherche sur les maladies neuromusculaires et génétiques rares. Merci à tous les Chamaliérois qui se sont mobilisés une nouvelle fois pour soutenir cette cause si importante !

## Cristaux de Bohème

L'exposition-vente des Cristaux de Bohème organisée par le **Kiwanis Club de Chamalières** est un événement incontournable de la fin d'année à Chamalières. Pour cette **34<sup>ème</sup> édition**, du 27 novembre au 3 décembre, l'Espace Simone Veil, mis à disposition par la Municipalité, accueillait près de **1000 pièces exceptionnelles** venues

des meilleures cristalleries de Bohème. Chaque année, le club organise cette vente afin de récolter des fonds pour financer des projets et soutenir des associations qui viennent en aide aux enfants en difficulté. Félicitations à tous les membres qui se sont mobilisés pour faire de cette nouvelle édition une réussite !



# TRAVAUX

*Tour d'horizon des travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité menés cette fin d'année sur la commune.*

## Huisseries de l'école Jules Ferry

Entre le 9 avril 2022 et début octobre 2023, **201 portes et fenêtres** ont été remplacées au sein de l'ensemble scolaire Jules Ferry afin de réduire la consommation énergétique du bâtiment. Ce chantier conséquent a été mené les mercredis et lors des vacances scolaires pour ne pas impacter les cours des jeunes écoliers. Ces travaux s'inscrivent dans la politique portée par la Municipalité en faveur de la **rénovation thermique** des écoles de la commune et plus généralement des bâtiments municipaux. En 11 années, de 2011 à 2022, ce sont plus de 2 070 000 € investis dans des travaux de rénovation énergétique dans des domaines variés et complémentaires, comme le chauffage, l'isolation ou encore la réfection des toitures.

Coût total des travaux : **464 804.40 €** financé à hauteur de 187 990 € par la Ville



État projeté de la mise en accessibilité de l'école Montjoly.

## Mise en accessibilité de l'école Montjoly

Vendredi 10 novembre, le Maire Louis Giscard d'Estaing et Nathalie Salabert, Adjointe en charge de la Vie Scolaire et de l'Éducation, ont posé la **première pierre du chantier de l'école Montjoly**. Ce geste symbolisait le lancement de ce chantier important de mise en accessibilité de l'établissement scolaire. Les travaux vont comporter la création d'un parvis, la réfection des sanitaires, la création d'une rampe PMR dans la cour ainsi que la **création de deux ascenseurs** qui desserviront respectivement l'école élémentaire et le réfectoire. La Municipalité est engagée de longue date pour rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les bâtiments municipaux, et particulièrement ceux accueillant des enfants.

Montant total estimé : **557 884 €** financés à hauteur de 75% par la Ville

## Foyer des Jeunes

Construit au début des années 70 dans le cadre de l'opération « 1000 clubs de jeunes » portée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Foyer des Jeunes de Chamalières accueille aujourd'hui encore plusieurs associations. Il a été réhabilité au cours de **deux phases de travaux**. La première, en 2022, portait sur la rénovation thermique du bâtiment et sa mise en accessibilité. La deuxième, achevée en 2023, concernait l'entretien et l'amélioration du bâtiment avec notamment la mise en place d'une VMC et des travaux d'électrification.

Coût de la deuxième phase des travaux : **39 356 €** / Coût total des travaux : **112 775 €**



# SÉCURITÉ - PRÉVENTION

Plusieurs dispositifs de prévention et actions de sensibilisation ont été menées cet automne sur la commune afin d'assurer la sécurité de la population Chamaliéroise.

## Sécurité routière

Depuis 16 ans maintenant, la Municipalité organise une distribution de **gilets fluorescents** à l'ensemble des élèves en classe de CP des quatre écoles élémentaires de la ville : Montjoly, Jules Ferry, Paul Lapie et Sainte-Thècle. Cette année, **180 élèves de CP** de Chamalières ont ainsi reçu un gilet fluo, le vendredi 17 novembre, en présence du Maire Louis Giscard d'Estaing, de plusieurs élus et de la Police Municipale. Cette action de prévention a pour objectif de sensibiliser les jeunes Chamalérois aux questions liées à la sécurité routière, notamment lors de leurs déplacements piétons. En portant leur gilet en allant à l'école ou lors de leurs sorties en famille, les enfants invitent à leur tour les adultes à adopter les bons réflexes pour que tous les usagers de la route, petits et grands, puissent se déplacer en toute sécurité.



Le Maire Louis Giscard d'Estaing a remis des gilets fluorescents à l'ensemble des élèves de CP de Chamalières.



Parmi les participants réunis autour du Maire Louis Giscard d'Estaing : Dominique Puechmaille, Procureure de la République, et Jérôme Malet, Directeur de Cabinet qui représentait le Préfet Joël Mathurin, nouvellement nommé sur le Puy-de-Dôme.

## CLSPD

La réunion annuelle du **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**, présidée par le Maire Louis Giscard d'Estaing, s'est tenue à l'Hôtel de Ville le 9 novembre dernier. Ce Conseil, initié en 2018 à Chamalières, a pour objectif de renforcer la cohésion et la coopération entre les différents acteurs de la sécurité publique et de faire un état des lieux de la délinquance sur la commune et la Métropole. Une trentaine de personnes étaient présentes le jeudi 9 novembre pour participer à cette rencontre qui a été l'occasion de rappeler plusieurs **dispositifs de sécurité** mis en place à Chamalières au cours de ces dernières années, notamment l'engagement dans le réseau «Participation Citoyenne», l'«Opération Tranquillité Vacances» ou encore le déploiement depuis 2011 du système de vidéo-protection.

## Éboulement

Début janvier 2023, un imposant rocher s'était effondré **avenue des Thermes**, à proximité du viaduc, ne faisant heureusement aucun blessé. Pour des raisons évidentes de sécurité, d'autres rochers menaçant de tomber, la circulation avait été bloquée pour les voitures et des barrières avaient été installées en attendant que la falaise ne soit sécurisée. C'est désormais

chose faite, depuis octobre, la Municipalité ayant fait le choix de lancer les travaux et d'en avancer le financement bien que cette **falaise** appartienne à des propriétaires privés. Ainsi, **la circulation est de nouveau possible**. Un chantier impressionnant puisqu'il a fallu percer la roche sur cinq mètres de long pour y insérer des tiges d'acier crantées !



# JULIEN ROYER, CHEF TROIS ÉTOILES DU LYCÉE V.G.E.



Le chef Julien Royer dans son restaurant Odette, ouvert à Singapour en 2015.

À l'occasion de la nouvelle dénomination du lycée de Chamalières, baptisé Valéry Giscard d'Estaing à la rentrée, le Cham'Mag a rencontré l'un de ses anciens élèves, Julien Royer, aujourd'hui triplement étoilé.

Des cuisines de Chamalières à celles de Singapour, il n'y a parfois qu'un pas. Julien Royer, originaire d'Auvergne et formé au lycée Valéry Giscard d'Estaing, possède aujourd'hui plusieurs restaurants en Asie dont le triplement étoilé Odette à Singapour. Malgré un emploi du temps bien rempli et des projets plein la tête il a accepté de répondre à nos questions.



## Quels souvenirs gardez-vous de votre formation au lycée de Chamalières ?

Quand je suis arrivé au lycée polyvalent, je venais d'effectuer deux années de BEP CAP au lycée Raymond Cortat d'Aurillac. Je rejoignais donc un cycle plus théorique avec une première d'adaptation, puis un bac technologique avant d'enchaîner sur le BTS Hôtellerie Restauration option arts culinaires. Je garde de ces années un excellent souvenir, d'autant que c'est au lycée

que j'ai rencontré mon épouse, Marie-Agnès ! Je suis d'ailleurs revenu avec plaisir en mai 2022 pour collaborer avec mes anciens professeurs de cuisine, MM Huret et Frémaux, et d'autres chefs de la région, afin de cuisiner pour l'association l'Auvergne pour un enfant.

## Quel a été votre parcours par la suite et quels sont vos projets à venir ?

Je me suis formé pendant deux ans à Durtol chez Bernard Andrieux. J'ai beaucoup appris et j'en garde un souvenir ému. Avec mon épouse, nous avons envie de voyager : nous avons donc gravité entre les Alpes, les Antilles, la Polynésie, Londres... avant de poser nos valises à Singapour en 2008. Nous avons ouvert Odette en 2015 puis Claudine en 2021, qui est dans l'esprit d'une néo brasserie française. Et à Hong Kong, notre restaurant Louise accueille les clients depuis 2019. C'est très prenant mais passionnant ! D'ailleurs en ce moment même je travaille sur un projet de pâtisserie à Singapour...

## Votre cuisine est-elle influencée par vos origines auvergnates ?

Notre cuisine est française d'ADN et les

saucis tiennent une place importante. Mais je crois qu'elle a su évoluer et s'infuser de « zestes d'Asie » toujours avec parcimonie, balance et finesse. Ceci dit, j'aime parfois faire un clin d'œil à mon Auvergne natale : par exemple, en ce moment même, le menu propose un donut au Saint-Nectaire en bouchée apéritive.

## Un mot pour les élèves du lycée VGE ?

Vous avez choisi une branche dynamique qui va vous ouvrir le monde. Si vous mettez du cœur et de l'engagement dans ce que vous faites, vous avez la possibilité de vivre de belles choses et de faire une superbe carrière. La cuisine est un métier de passion, le sourire des clients et des collaborateurs est ce qui m'anime au quotidien. Cela n'a pas de prix !



Julien Royer, au centre, entouré de l'équipe du restaurant Odette.

# CHAMALIÈRES



## Informations pratiques

### MAIRIE - ÉTAT-CIVIL

1 place Claude WOLFF  
Tél. 04 73 19 57 57  
www.ville-chamalieres.fr  
mairie@ville-chamalieres.fr

### POLICE MUNICIPALE

15 place Sully  
Tél. 04 73 36 88 17

### SISAD DE CHAMALIÈRES-ROYAT (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SOINS À DOMICILE)

19 bis avenue des Thermes  
Tél. 04 73 40 01 62 - www.sisad.fr

### GALERIE MUNICIPALE D'ART CONTEMPORAIN

3, avenue Valéry Giscard d'Estaing  
Tél. 04 73 30 97 22  
contact@amac-chamalieres.com  
Du lundi au samedi de 14h à 18h

### MAISON DES ASSOCIATIONS

11-13 rue des Saulées  
Tél. 04 73 36 45 97

### GALERIE MUNICIPALE D'ART

3, avenue Valéry Giscard d'Estaing  
Tél. 04 73 30 97 22  
contact@amac-chamalieres.com  
Du lundi au samedi de 14h à 18h

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

17 avenue de Royat  
Tél. 04 73 19 57 64  
Du lundi au vendredi de 8h à 15h45

### CLERMONT-AUVERGNE-MÉTROPOLE

Pour toute demande relative à la voirie  
et à la propreté urbaine, contactez :

### PROXIM'CITÉ

Tél. 0800 300 029

### LA FAC - FONTMAURE

Allée de Fontmaure  
Tél. 04 73 19 57 83  
Du mardi au samedi de 14h à 18h

## Liste des naissances | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre

### SEPTEMBRE 2023

- 19 septembre, Léonie Veysade
- 26 septembre, Louise Dassaud
- 29 septembre, Apolline, Andrée, Marie-Clothilde Martignon

### OCTOBRE 2023

- 27 octobre, Orso, Gabriel, Sauzet

### NOVEMBRE 2023

- 17 novembre, Mattéo Collange
- 20 novembre, Gina, Valentina Kin

### DÉCEMBRE 2023

- 8 décembre, Alice, Gaby, Ghislaine Adenot Sovran
- 9 décembre, Namaël, Soen, Suliac, Ayden Chambéry

## Appel à témoignages

Le 8 avril 1974, Valéry Giscard d'Estaing, alors Maire de Chamalières, annonçait sa **candidature à l'élection présidentielle** depuis la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Vous, ou l'un de vos proches, étiez présent lors de cette annonce historique ? Vous avez conservé des photographies ou vous souhaitez partager votre témoignage ? Alors, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [communication@ville-chamalieres.fr](mailto:communication@ville-chamalieres.fr)

Notez dès maintenant la date du **8 avril 2024 pour une journée de commémoration** du 50<sup>ème</sup> anniversaire de sa déclaration avec, entre autres, une exposition d'images d'archives et une conférence. Nous vous tiendrons prochainement informés du programme complet sur le site et les réseaux sociaux de la Ville.



## Groupe «Chamalières au cœur»

**Chères Chamaliéroises, chers Chamaliérois,** nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Nos pensées s'adressent à tous les chamaliérois et leurs proches pour que 2024 soit une année qui permette à tous d'obtenir satisfactions personnelles et professionnelles tant dans la vie affective, individuelle que collective !

Pour Chamalières, 2023 a été une belle année de concrétisation de nombreux projets qu'ils soient pour améliorer la qualité de vie sur notre commune : diminution de 0.5 point de la Taxe Foncière; poursuite de notre programme de récupération d'eau de pluie Cham'Eau ; doublement des points de recharges pour les véhicules électriques ; investissement d'isolation thermique dans nos écoles ; extension de la vidéoprotection - ou pour soutenir nos associations : rénovation de la toiture des courts 6 et 7 du tennis club du colombier ; rénovation du foyer des jeunes, etc.

2023 aura aussi été l'occasion de faire rayonner Chamalières au niveau local, métropolitain, national et international : succès de la 3e édition du Marché de Noël ; 20 ans du CMJ; inauguration du pôle culturel Fontmaure avec la seule artothèque de la Métropole et l'espace muséal Victor Charreton ; inauguration du lycée Valéry Giscard d'Estaing ; qualification historique en 16e de finale pour le FCC ; 40e anniversaire de notre jumelage avec Geretsried lors de la fête de Chamalières ; passage du Tour de France féminin ; labellisation *Terre de Jeux* pour notre commune dans le cadre des JO 2024.

L'occasion de féliciter et remercier toutes celles et ceux qui agissent pour notre commune et de saluer leurs engagements : services, collaborateurs, agents, bénévoles, commerçants !

### Cap sur 2024 !

Plus que jamais engagés à défendre et agir pour nos habitants et notre commune, 2024 sera l'occasion de poursuivre notre action dans l'intérêt des chamaliérois : sécurisation de la rue Lufbery ; réflexions portées par le CESH sur le devenir du site de la Banque de France ; réouverture de la piscine de Chama-

lières ; mise en accessibilité de l'école Montjoly ; travaux de réfection de l'entrée et de l'accessibilité PMR du complexe sportif Pierre Chatrousse ; lancement du projet de construction du City Parc ; mais aussi et surtout l'ouverture d'activités commerciales au Carrefour Europe et la commémoration ouverte à tous du 50e anniversaire de la déclaration de Valéry Giscard d'Estaing, candidat à l'élection présidentielle de 1974 en Mairie le 8 avril prochain! Une date importante pour notre commune et notre pays marquant le début d'un septennat de modernisation de la France.

Plusieurs enjeux persistent sur lesquels nous restons très attentifs : les conséquences du projet InspiRe, sur la question des arbres Bd Berthelot et sa contre-allée au sujet duquel notre point de vue a été défendu par notre Maire auprès de la Commission d'Enquête Publique, qui a rappelé les éléments importants de la végétation et de la fraîcheur en ville ; les études de flux et reports de circulation notamment des usagers venant de Durtol, Orcines ou de Limoges.

L'eau reste également une préoccupation première de notre action. Chamalières ayant délégué à la SAUR depuis près de 30 ans les services d'eau et d'assainissement jusqu'en 2026 et anticipé depuis les années 50 la gestion de sa ressources en eau et de ses captages à Ceysnat et Mazayes. Ce choix permettant à notre réseau d'avoir 92% de rendement. Notre Maire a par ailleurs inscrit Chamalières dans la préservation de l'eau avec notre programme Cham'Eau, récompensé de la Marianne d'Or du développement durable le 6 juillet dernier.

Dans le cadre des compétences dévolues à la Métropole, notre commune a souhaité auditionner le Vice-président en charge de l'eau le 7 décembre dernier en prélude au Conseil municipal et a prévu une démarche analogue avec la Vice-présidente en charge de l'urbanisme au sujet du futur PLUI.

*Claude Aubert et les membres du groupe Chamalières au Cœur.*

## Engagés pour Chamalières

En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour 2024. Nos pensées accompagnent tout particulièrement celles et ceux d'entre vous touchés par la maladie, le deuil ou en situation d'isolement.

Pour Chamalières, nous souhaitons une année pleine de beaux projets conçus en concertation étroite avec les habitants, les forces économiques et le monde associatif.

Nous profitons de cette tribune pour remercier celles et ceux d'entre vous qui participent activement tout au long de l'année au dynamisme de notre commune et au « bien vivre ensemble » : nos commerçants et forces économiques, nos bénévoles associatifs, nos agents communaux et métropolitains : merci pour votre engagement si précieux.

Notre groupe continue quant à lui à œuvrer au service des Chamaliérois. Engagé à défendre une politique où le bien commun prévaut sur les intérêts personnels, le clientélisme, les egos et les luttes de pouvoir, nous n'avons pas dévié de cette ligne de conduite. Loin de

nous inscrire dans une opposition systématique stérile, notre équipe s'évertue à travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des élus municipaux et des services de la ville et de la métropole. Toutefois, nous n'hésitons pas à nous opposer lorsque nous estimons que les décisions prises sont contraires à l'intérêt des Chamaliérois et des Métropolitains, tout en étant force de propositions. C'est notamment souvent le cas en matière d'urbanisme, de mobilité, de maîtrise des tarifs municipaux (cantine scolaire, subventions aux associations...), de fiscalité métropolitaine...

A ce propos, nous nous étions engagés dans notre programme à vous rendre compte de nos actions en toute transparence. Ainsi, nous diffuserons en ce début d'année notre bilan de mi-mandat. Vous constaterez que notre détermination à défendre vos intérêts, au sein de la commune comme de la métropole, n'a pas faibli. Rendez-vous donc en 2024 pour agir et construire ensemble le Chamalières de demain !

*Julie Duvert, Pierre Bordes, Emmanuelle Perrone, Marc Scheibling, Marie-Laure Puso-Gayet, Benoit Ayme*

## Chamalières vers demain

L'activité imprimerie de la Banque de France quittera notre ville en 2027. Les premières réunions de travail sur le devenir du site ont eu lieu. Nous ne sommes encore qu'au début du processus de reconversion. Ce qui est sûr c'est que c'est un défi majeur pour notre ville et notre Métropole. Du logement, de l'activité économique, des espaces verts, des équipements publics, toutes les options devront être étudiées. De plus, l'ensemble des partenaires publics et forces vives du territoire devront être associés à cette réflexion. C'est le message que nous portons et que nous porterons dans les mois qui viennent. Ce projet devra absolument s'accompagner d'une concertation citoyenne exemplaire. Ce site est un poumon foncier au cœur de notre métropole. Son aménagement doit être le résultat d'une volonté collective au service des transitions écologique et sociale.

*Thomas Merzi et Pauline Lorek*

S.A.R.L. **BRUNOT Michel**

**Charpente - Couverture  
Zinguerie**

**Les Professionnels de la Toiture  
et de la Construction Bois**



ZAC Les Portes Nord  
74, rue Pierre et Marie Curie  
63730 LES MARTRES DE VEYRE

**Tél. 04 73 39 77 86**

Fax : 04 73 39 72 53

[entreprise@brunot63.fr](mailto:entreprise@brunot63.fr)



**WE OPEN THE WAY**

Acteur de la qualité de vie au quotidien,  
COLAS FRANCE réalise  
les infrastructures d'un futur plus serein.

*4, rue André-Marie-Ampère  
63360 GERZAT*

[www.colas.com](http://www.colas.com)

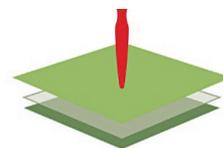
**04 73 69 96 30**

**SZ SANCHEZ**

DÉMOLITION  
RÉHABILITATION  
TERRASSEMENT  
MURETS  
ET MURS DE  
SOUTÈNEMENT  
ASSAINISSEMENT  
GABIONS ET TERRE  
ARMÉE - VRD  
TRAITEMENT DE SOLS  
EXTERIEURS  
MAÇONNERIE  
OUVRAGES D'ART  
ENTERRÉS GROS  
OEUVRE  
ENROCEMENT



**Zone Artisanale Cheiractivite  
63450 Tallende - 04 73 28 52 40  
[secretariat@sanchez-btp.com](mailto:secretariat@sanchez-btp.com)**



**GEOVAL**

AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES CITOYENS

**GÉOMÈTRES-EXPERTS**  
Maîtres d'œuvre voirie et réseaux

**A COURNON : 04.73.37.91.01**

[cournon@geoval.info](mailto:cournon@geoval.info)

éditeurs - Régie Publikaire  
**italique**

*Édition  
Régie publicitaire  
Communication graphique*

Pour tout renseignement concernant une insertion publicitaire dans

**CHAM'MAG**

**04 73 14 00 01**

[italique@imprimerie-decombat.com](mailto:italique@imprimerie-decombat.com)

*Merci*

*aux annonceurs qui contribuent  
à l'information municipale*

CHAMALIÈRES



**Bonne  
année !**

# L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile  
pour les personnes âgées



Aide  
à l'autonomie



Aide  
aux repas



Accompagnements



Aide  
ménagère

14 Allée du Parc  
63400 Chamalières

04 15 40 09 09

2 bis rue Grégoire de Tours  
63200 Riom

04 15 40 22 30



[petits-fils.com](http://petits-fils.com)